

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type	
Autocar (châssis)		F. B. W.		B 121 U		année	N°	
				Spécial à dir. surélevée		1960	3' 0 9 2	
Caractéristiques: w3 121 U/EDUA <sup>n</sup> sur plaque du constructeur. - Omnibus de ville avec direction surélevée.								
				Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres: 6		
Constructeur du châssis: Frans BROZINCEVIC & Co., Motowagenfabrik, Wetzikon - ZH (CH)								
N° du châssis frappé: à gauche latéral, s. longeron au-dessus partie AR-moteur et s. plaque constr.								
N° du moteur frappé: à l'arrière s. partie sup. bloc-moteur et à l'avant s. carter entraînmt. compres.								
Type du moteur: E D U A - au ligne, sous plancher, à compresseur à turbine								
Position du mot. s. plancher Frein-moteur s. échappement "FBW" à commandes mécaniques et à air comprimé.								
Cylindrée: 11'044 cm <sup>3</sup>		Frein de remorque: aucun		Dimensions ext. en mm:				
Temps: 4''		Transmission: mécanique *)		Treuil/Cabest.		Longueur: 11'700		
Refroidissement: eau		Nombre vit. avant: 4		Crochet rem.		Largeur: 2'485		
Entraînement: s. roues AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Vole avant: 2'140		Hauteur:		
Nombre d'axes: 2		Vitesse en prise dir. 50		Vole arrière: 1'870		Empattement: 5'600		
Nombre de pneus: 6		Bloquage différentiel:		Diam. de braq. 19,60/19,10		Porte à faux arr. 3'900		
Frein à pied: à air comprimé, à expansion interne, 2 circuits, sur toutes les roues								
Frein à main: air compr., à exp. int., à accumul. énergie de ressort s. r. AR + disp. blocage méq. s. cardan								
Poids		avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm:
A vide					Dimension:	12.00-20	12.00-20	Longueur
Charge utile					Charge pneu	3'750	3'750	Largeur
Total:						Multiply		Hauteur
***) Gar. de fabr.		7'500	12'000	19'500	une fois (45 4,3 63)	double		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier:				Nombre de portes:		Porte à faux arr.		
Direction: position		à gauche - surélevée		Marque du moteur: F B W		C.V. frein: 200		
Alésage:		125		Course: 150		C.V. Impôts: 55,25		
Forme de la carrosserie: omnibus de ville avec direction surélevée								
Nombre de places: total:		120 (avant milieu arr.)		Places debout: 92				
Siège arrière		Side-car		Places assises: 28				

Phares: marque	+) Indic. de direction	+) )
Feux de croisement		
Feux de position	Essuie-glace	
Phare brouillard	Avertisseur	
Feux arrière	Rétroviseur	
Réfecteurs	Indicateur de vitesse	
Feu stop	Parties dangereuses	
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électr.	Volts 12 resp. 24	
Mesure du bruit	85 - 87 bB à	

Observations et exceptions

- \* ) Transmission: Mécanique, à 4 vitesses, boîte semi-automatique, à trains planétaires à commande électro-pneumatique par levier sous la direction.
- \*\* ) Poids total garanti par le constructeur: Il s'agit ici de châssis destinés exclusivement pour camibus de ville. Pour tous dépassements du poids total autorisé, une autorisation d'exception selon dispositions d'exécution de l'art. 9, al. 7 de la L C R est nécessaire.
- + ) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Wetzikon, 17/18.2.60  
29.4.60

La Commission d'expertise-type

EXPERTISE TYPE VHC. MOT.

Genre du véhicule Autocar (châssis)	Marque de fabrique F. B. W.	Type B 121 U Spécial à dir. surélevée	Modèle année 1960	Bordereau-type N° 3' 092			
Caractéristiques n° 121 U/EDUA sur plaque du constructeur. - Omnibus de ville avec direction surélevée							
Constructeur du châssis Franz BROZINGEVIC & Co., Motorenwagenfabrik, Wetzikon - ZH (CH)			Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres: 6				
N° du châssis frappé à gauche latéral, s. longeron au-dessus partie AR-moteur et s. plaque constructeur							
N° du moteur frappé à l'arrière s. partie sup. bloc-moteur et à l'avant s. carter entraînmt. compres.							
Type du moteur E D U A - au ligne, sous plancher, à compresseur à turbines							
Position du mot. s. plancher Frein-moteur s. échappement "FBW" à commandes mécaniques et à six cour.							
Cylindrée 11044 cm³ Frein de remorque aucun			Dimensions ext. en mm:				
Temps 4	Transmission mécanique *) Treuil/Cabest.		Longueur	11'700			
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 4	Crochet rem.	Largeur	2'485			
Entraînement s. roues AR	Vitesse en 1 <sup>re</sup>	Vole avant 21740	Hauteur				
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 50	Vole arrière 11870	Empattement 51600				
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 19,60/19,10	Porte à faux arr. 31900				
Frein à pied à six courants, à expansion interne, 2 circuits, sur toutes les roues							
Frein à main air compr., à exp. int., à accumul. énergie de ressort s. r. AR + disp. blocage méca. s. cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm:
A vide				Dimension:	12,00-20	12,00-20	Longueur
Charge utile				Charge pneu	31750	31750	Largeur
Total					Multiply		Hauteur
Gar. de fabr.	71500	121000	191500	Kilne Tolerance		double	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier (KS 4.3.63)			Nombre de portes		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche - surélevée		Marque du moteur F B W		C.V. frein 200			
Alésage 125		Course 150		C.V. Impôts 55,25			
Forme de la carrosserie omnibus de ville avec direction surélevée							
Nombre de places: total 120		(avant milieu arr.)		Places debout 92			
Siège arrière		Side-car		Places assises 28			

\*\*)

Phares: marque	+) Indic. de direction	+) )
Feux de croisement		
Feux de position	Essuie-glace	
Phare brouillard	Avertisseur	
Feux arrières	Rétroviseur	
Réfecteurs	Indicateur de vitesse	
Feu stop	Parties dangereuses	
Eclairage N° de contrôle		
Phare marche arrière		
Equipement électr.	Volts 12 resp. 24	
Mesure du bruit	85 - 87 bB à	

Observations et exceptions

- \*) Transmissions: Mécanique, à 4 vitesses, boîte semi-automatique, à trains planétaires à commande électro-pneumatique par levier sous la direction.
- \*\*\*) Poids total garanti par le constructeur: Il s'agit ici de châssis destinés exclusivement pour camibus de ville. Pour tous dépassements du poids total autorisé, une autorisation d'exception selon dispositions d'exécution de l'art. 9, al. 7 de la L C R est nécessaire.
- +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Wetzikon, 17/18.2.60  
29.4.60

La Commission d'expertise-type